Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Québec \* \*

# Communiqué de presse

## Pour diffusion immédiate

#### LES MRC DE PAPINEAU ET DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU PASSENT AU PALIER ROUGE

Gatineau, le 14 décembre 2020 – Le CISSS de l'Outaouais confirme aujourd'hui que la MRC de Papineau et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau passent maintenant au palier d'alerte maximal rouge et ce, à compter du 17 décembre 2020 à 00 h 01. Le passage pour ces deux MRC en rouge se justifie par une augmentation importante de nouveaux cas dans les dernières semaines, des éclosions dans les milieux de soins et d'hébergement pour les personnes aînées ainsi qu'une répartition des cas dans plusieurs municipalités. Dans le contexte où la transmission communautaire s'accentue, il n'est pas recommandé de se déplacer à l'extérieur de son territoire afin de limiter la propagation du virus.

Les mesures entourant le niveau d'alerte maximales sont :

- Aucune visite à la maison ou au chalet (exception des personnes vivant seules pouvant recevoir un seul visiteur, des proches aidants, des personnes offrant du service ou soutien et de la main-d'œuvre pour des travaux déjà prévus)
- Aucune visite dans les CHSLD, les résidences privées et les résidences intermédiaires pour les personnes âgées à l'exception des proches aidants et des visites à des fins humanitaires
- Aucun rassemblement privé
- Aucune activité dans les endroits publics (sauf manifestations permises avec port du masque et les lieux de culte et les funérailles)
- Les déplacements interrégionaux ne sont pas recommandés
- Fermeture des salles à mangers des restaurants, des bars, salles de spectacles, cinémas et théâtres, des spas et saunas
- Tous les loisirs et les sports organisés, en dehors du contexte scolaire, doivent être suspendus
- Seules les activités sportives ou de loisirs individuelles ou en duo seront permises
- Fermeture des salles d'entraînement et des centres de conditionnement physiques
- Les commerces et les boutiques demeures ouvertes

Suivant le passage en zone rouge ces deux MRC, le CISSS de l'Outaouais demande à la population un effort collectif alors que la situation de la Covid-19 est préoccupante et que sa propagation continue. Le respect des consignes sanitaires est l'affaire de tous et chaque citoyen doit contribuer.

La Direction de la Santé publique rappelle à la population que les consignes concernant le dépistage demeurent les mêmes. Pour ceux qui présentent des symptômes ou des inquiétudes face à la Covid-19, nous invitons d'abord à remplir l'<u>outil d'autoévaluation des symptômes</u> en ligne et au besoin, communiquez avec la ligne d'informations dédiée au 1 877-644-4545.

Pour toute information sur la Covid-19, la population est invitée à consulter le site du gouvernement du Québec au <a href="https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/covid-19/">www.quebec.ca/coronavirus</a> ou notre site Internet avec les informations de la Covid-19 pour l'Outaouais au <a href="https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/covid-19/">https://cisss-outaouais.gouv.qc.ca/covid-19/</a>

## Pour plus de renseignements :

### Marie-Pier Després

Agente d'information – Relations médias Centre intégré de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais 07.relations\_medias@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone: 819 966-6583